



SAINT-MARTIN-DE-CRAU
P R O V E N C E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Séance du 22 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux février à 18H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAUFRAY Christophe – Maire de la commune

Présents : Mmes et MM. LAUFRAY Christophe – AMSELEM Martine – BERTON Christian – ORIOU Anne-Claire – JACQUOT Rémy – CHAPUT Ghislaine – RUEDA Nadine – MISTRAL Hervé – TEIXIER Tania – VASSEUR Daniel – BARTHELEMY Marie-Amélie – MANELLI André – VINCENTELLI Geneviève – FARENQ Jeanine – VALLAURI Geneviève – GINOUVES Isabelle – MEGALIZZI Raphaël – PERRET Christophe – THOMSEN Guillaume – GUIBERT-ESTIENNE Marion – SALVAT Rachel – FALCHERO Guillaume – VARELA Nicolas – ISNARD Robert – BOUYA Corine – DEMARQUE Mickaël – DELLANEGRA Séverine – CHIOUSSE Céline – MORRA Geoffroy – BESANÇON Julien

Absent(s) excusé(s) avec pouvoir : Mmes MM. NIGUES Davy – GUIGUE Annie – BOUALEM Sofiane

Absent(s) excusé(s) : /

Le secrétariat a été assuré par : Mme AMSELEM

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	33
Vote pour :	12
Vote contre :	21
Abstention :	/

N° 07/24 - Autorisation de signature de l'appel d'offres pour le service de taille, élagage, carottage, abattage et dessouchage des arbres du domaine communal

Rapporteur : M. JACQUOT

Le marché n°19AO-20 concernant le service de taille, élagage, carottage, abattage et dessouchage des arbres du domaine communal est arrivé à expiration le 31

décembre 2023. Il a donc été procédé à une remise en concurrence d'un accord cadre à bons de commande alloti passé sur appel d'offres ouvert pour une période initiale de 12 mois, puis tacitement reconductible 2 fois 12 mois comme suit :

N° de lot	Intitulé	Mini/période	Maxi/période	Maxi sur 3 ans
1	Taille, élagage, abattage et dessouchage par carottage de tous les arbres excepté les platanes du domaine public	0 € HT	200 000 € HT	600 000 € HT
2	Taille, élagage, abattage et dessouchage par carottage de tous les platanes du domaine public	0 € HT	100 000 € HT	300 000 € HT
TOTAL		0 € HT	300 000 € HT	900 000 € HT

Au terme du délai de mise en concurrence, 4 offres ont été reçues pour le lot n°1 et 5 pour le lot n°2.

La commission d'appel d'offres, dans sa séance du 12 janvier dernier, a classé lesdites offres suivant les critères de jugement pondérés précisés dans le règlement de la consultation (prix 60%, valeur technique 40%). Pour chacun des lots, c'est l'offre de la SARL AAT CLEMENCON, 46, allée des Arches 13200 ARLES qui a été classée en première position. La commission d'appel d'offres a donc attribué lesdits lots à cette entreprise.

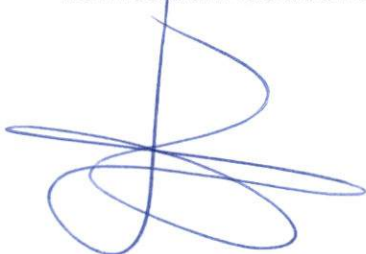
Par conséquent, il est demandé à l'assemblée d'autoriser le Maire à signer le présent accord cadre à bons de commande, lots n°1 et 2, ainsi que tout document se rapportant à son exécution, avec l'entreprise AAT CLEMENCON domiciliée au 46, allée des Arches 13200 ARLES.

Où le rapporteur en son exposé, et après avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour du groupe « Ensemble à Saint Martin pour les enjeux de demain », 14 voix contre du groupe « Unis pour Saint Martin » et 7 voix contre du groupe « Saint-Martin avant tout » rejette la délibération, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre le Président et la Secrétaire de séance.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 22 février 2024.

Christophe LAUFRAY
Le Maire
Le Président de séance



Martine AMSELEM
1^{ère} Adjointe du Maire
La secrétaire de séance

